

La zone Voh-Koné-Pouembout elle aussi sous surveillance

Le projet Cogeron 2008-2010 a été lancé officiellement en début de semaine dans l'hémicycle de la province Nord. Ce programme, initié par l'IRD et financé par le ministère de l'Écologie, est prévu sur une durée de trois ans. Il cible deux secteurs en particulier : la zone VKP et Ouvéa. Dans les deux cas, son originalité tient au fait qu'il associe à la fois les institutions, les organismes de recherche (1) et la population dans une optique de gestion participative du lagon et de la zone littorale. « Cogeron vise à faire participer le public en général et les usagers du lagon en particulier, confirmer les maîtres d'œuvre de l'opération. Ce sont les échanges qui permettront de construire les modalités de cogestion. » Na-

dia Héo, parlant au nom des élus du Nord, a insisté sur la nécessité de préserver la zone maritime de l'impact du projet Koniambo : « La province accompagnera la construction de l'usine du Nord, mais, elle mettra aussi toute l'énergie nécessaire pour préserver l'environnement et la biodiversité de la zone Voh, Koné, Pouembout. » Nathaniel Cornuet, responsable du secteur de la pêche à la province, s'est quant à lui réjoui de la démarche utilisée : « Les instituts ne sont pas venus avec un projet clé en main, mais ils nous ont proposé de le construire avec eux. » Le but est d'arriver à « mettre sur pied une structure sur mesure qui tienne compte des enjeux tels que les gens se les représentent », ont conclu de

concert les représentants des différents organismes présents. Cogeron, qui doit commencer en 2008, donnera lieu à des études sur la connaissance du milieu marin, les modes de pêche, la place de la pêche dans les activités des familles... Avec pour principale difficulté, sur la zone VKP, de « repérer et d'identifier les différents usagers ».

IRD, IAC (institut agronomique calédonien), Université de Nouvelle-Calédonie, Ifremer (institut français pour l'exploitation de la mer) et Ifrecor représentant local pour la demande d'inscription d'une partie des récifs et lagons au patrimoine de l'humanité.